



INFORMATION TECHNOLOGY ASSOCIATION OF CANADA

ASSOCIATION CANADIENNE DE LA TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION

MÉMOIRE PRÉBUDGÉTAIRE de 2019 de l'ACTI AU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Renforcer la place du Canada dans un monde numérique

En qualité d'association nationale professionnelle des technologies de l'information et des communications (TIC) du Canada, l'Association canadienne de la technologie de l'information (ACTI) se pose en chef de file du développement d'une économie numérique solide et durable.

Plus de 37 000 entreprises canadiennes du secteur des TIC créent et fournissent des biens et des services qui rendent notre société plus productive, concurrentielle et novatrice. Le secteur des TIC emploie près de 600 000 Canadiens et investit 4,6 milliards de dollars annuellement dans la recherche et le développement, plus que tout autre segment du secteur privé au Canada.

Dans ce *mémoire prébudgétaire de 2019*, six recommandations fondées sur l'industrie sont fournies qui aideront à garantir au Canada une place à l'avant garde de la scène numérique mondiale. L'ACTI serait toute disposée à présenter ses recommandations au Comité permanent des finances lorsque les audiences débutent.

1. Le gouvernement numérique et l'approvisionnement

Le gouvernement numérique et l'approvisionnement moderne

Le processus d'approvisionnement du gouvernement fédéral pour les produits et services de TI est depuis longtemps considéré comme un obstacle visant à limiter la participation des petites et moyennes entreprises (PME), à ralentir les déploiements, à freiner l'innovation et à augmenter les coûts tant pour le gouvernement que pour l'industrie. Déterminer la priorité du numérique en premier, innover en matière d'approvisionnement et assurer une approche pragmatique en ce qui concerne le partenariat public-privé sont des actions essentielles à la mission de bâtir un gouvernement numérique moderne, d'alimenter l'innovation et d'améliorer la compétitivité du Canada.

Recommandations du budget de 2019 :

- 1. Établir un centre technologique gouvernemental, pour agir comme centre d'excellence de la collaboration entre le gouvernement numérique et les milieux industriels et universitaires.** Ceci permettrait au gouvernement de : faire des essais et expérimenter la technologie avant de l'acheter; avoir accès aux compétences; soutenir et couvrir des jeunes entreprises et des microentreprises; offrir un centre virtuel aux PME pour développer des solutions dans une infrastructure et sur des plateformes gouvernementales.
- 2. Élargir le financement aux expériences numériques.** Créer un portail de financement gouvernement pour l'expérimentation numérique dans le cadre des programmes Solutions innovatrices Canada, Innovation pour la défense, l'excellence et la sécurité (IDEES) et le Service numérique canadien.

3. **Investir dans la transformation des systèmes de services administratifs.** La modernisation des services administratifs qui soutiennent les innovations et gouvernementales et numérisent les activités.
4. **Innover les contrats, les termes et les conditions** pour les harmoniser aux normes de l'industrie en mettant l'accent sur l'équité, en limitant la répartition des risques et en ouvrant la voie aux négociations avec les soumissionnaires afin d'accéder aux entrées privées.
5. **Fournir un mécanisme et une obligation au gouvernement de s'engager avec l'industrie au stade de la conception** pour veiller à ce que les études de cas soient élaborées avec une vue d'ensemble du marché, des nouvelles technologies et des méthodes de livraison, *avant* que les approvisionnements ne soient élaborés.
6. **Collaborer avec l'industrie dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de développement socio-économique qui convienne à tous les fournisseurs.**
7. **Élever les seuils des contrats à fournisseur exclusif aux limites de l'ALENA** afin que les PME puissent profiter pleinement des limites permises.
8. **Collaborer avec l'industrie au développement et à la mise en place d'un cycle d'actualisation annuel pour le processus d'approvisionnement fédéral** afin que le gouvernement évolue chaque année dans son engagement avec l'industrie et ce qu'il achète.

2. Investir dans la renaissance des données et de la technologie

Investir pour placer le Canada au premier plan d'une renaissance technologique

Le Canada peut s'attendre à voir le développement commercial dans la technologie monter en flèche, à condition que nous puissions faire les investissements nécessaires dans l'économie numérique axée sur les données.

Les données et l'intelligence artificielle (IA)

L'IA tend à devenir l'une des forces les plus perturbatrices de l'industrie, mais c'est la capacité à accéder à ces données qui permettra aux entreprises canadiennes de rivaliser.

Infrastructure intelligente

Les investissements dans l'infrastructure avec technologie sensorielle implantée offre un regard à plus long terme sur la valeur des dépenses du contribuable. Les données produites peuvent couvrir la maintenance préventive et pourvoir à une multitude de politiques ou avantages pour le public supplémentaires, y compris la mobilité humaine et l'aménagement urbain. Elles fourniront finalement des données à jour pour les analyses basées sur l'IA. Le gouvernement devrait exiger des demandeurs de financement d'envisager la possibilité d'implanter des « technologies intelligentes » dans leurs projets d'infrastructure.

Villes intelligentes

Le *Défi des villes intelligentes* est une excellente initiative, mais l'indemnité de participation est limitée. Le Canada devrait créer un **Super fonds pour villes intelligentes** d'au moins 100 millions de dollars comme ressource souple et permanente desquelles les municipalités ou les promoteurs privés peuvent tirer profit.

La technologie médicale

L'exploitation des données médicales et pharmaceutiques et l'amalgamation d'ensembles de données pourrait mener aux analyses de l'IA et aux soins de santé de précision, offrant ainsi de meilleurs résultats cliniques aux Canadiens et une fourniture de soins de santé plus efficace. Les gouvernements

se sont efforcés d'utiliser les données recueillies sur les patients tout au long des années pour mieux traiter les problèmes de santé auxquels les Canadiens sont confrontés. Il y a une nécessité évidente pour les gouvernements et les services de santé régionaux de collaborer davantage à travers les agences et les frontières provinciales pour élaborer de meilleures politiques afin d'améliorer la santé de tous les habitants.

La cinquième génération (5G)

Pour exploiter les outils de développement des données de l'IA, les réseaux modernes hyper connectés devront passer à la transmission de réseaux 5G qui : sont prévus de révolutionner notre manière d'utiliser et de tirer profit de la technologie; ouvrent la voie à de nouvelles catégories d'applications perfectionnées; favorisent les innovations commerciales; stimulent la croissance économique.

Recommandations du budget de 2019 :

- 1. Investir dans les projets de « Données pour l'IA »** intégrant des données de plusieurs sources.
- 2. Allouer davantage de financement destiné à la création de bancs d'essai pour les analyses de données et de corridors d'innovation** basé sur la 5G.
- 3. Élaborer un plan de participation pour le déploiement des réseaux 5G.**
- 4. Introduire une « Optique d'infrastructure intelligente » pour tous les investissements en infrastructure fédéraux**, y compris les investissements effectués par la Banque de l'infrastructure du Canada.
- 5. Rendre obligatoire le partage des données médicales de Priorité aux patients dans l'ensemble du système de soins de santé** afin d'améliorer les soins par de multiples voies.
- 6. Exiger le financement des transferts médicaux appuie et soutient l'innovation numérique dans les soins de santé**, y compris le financement aux organismes (p. ex. Inforoute Santé du Canada, Instituts de recherche en santé du Canada) directement destiné au développement d'une meilleure utilisation des pratiques en matière de télésanté et aux nouvelles possibilités technologiques.

3. Compétitivité fiscale

Accélérer la Déduction pour amortissement (DPA) pour élargir l'infrastructure des TIC

Au Canada, le climat peu propice à l'investissement donne lieu à des retards dans l'investissement en TIC et à une productivité réduite, cela affecte la compétitivité. L'accélération du taux de la DPA pour les TIC incitera les entreprises à : faire des investissements menant à des améliorations dans les processus commerciaux; maximiser l'utilisation des actifs existants; s'intégrer plus efficacement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales; renforcer l'expérience de la clientèle; explorer de nouveaux modèles commerciaux et de nouvelles technologies. L'augmentation des taux de la DPA soutiendra également au déploiement accéléré des réseaux 5G.

En décembre 2017, les É.-U. ont appliqué une réduction aux taux d'imposition des sociétés et une augmentation de la DPA de l'ordre de 100 % ce qui permet aux sociétés d'amortir ou d'annuler 100 % des investissements chaque année pour les 5 ans à venir. En revanche, les taux de la DPA au Canada demeurent inchangés, allant de 12 à 50 %. Cela ralentit les investissements des entreprises canadiennes et des multinationales en activité au Canada, et cela entrave la compétitivité et la capacité à attirer des investissements étrangers du Canada.

Les entreprises canadiennes sont en danger. En ajustant selon les différences de taille, les entreprises canadiennes investissent la moitié du niveau des TIC qui est investi aux É.-U. Il en résulte un considérable retard de productivité. L'écart entre le Canada et les É.-U. continuera de se creuser : de 5 % dans les années 80, à 15 % au début des années 2000, il est actuellement de 27 %.

Recommandation du budget de 2019 :

- **Encourager des investissements plus importants du secteur privé dans l'infrastructure des TIC et représenter plus précisément les coûts réels liés à l'amortissement en accélérant la DPA à 100 % pour tous les actifs de la catégorie des TIC.**

Commerce international

Il est primordial pour la technologie canadienne d'avoir accès aux marchés internationaux et d'avoir également la capacité d'attirer les investissements étrangers au Canada. Le Canada doit diversifier ses marchés d'exportation.

Recommandation du budget de 2019 :

- Que Affaires mondiales Canada reçoive **un financement accru afin d'améliorer le service en ligne leur Service des délégués commerciaux** ce qui comprend une meilleure intégration de toutes les approches gouvernementales en vue d'éviter la duplication inutile des efforts.
- **Élargir le programme CanExport** qui fournit une aide financière directe aux PME qui cherchent à développer de nouvelles opportunités et de nouveaux marchés pour l'exportation.
- **Tirer profit de l'AECG et du PGPTP** à travers le financement du Service des délégués commerciaux. Notamment l'expansion de l'Accélérateur technologique canadien vers l'Europe et l'Asie.
- **Maintenir la pression pour conclure une renégociation réussie de l'ALENA**, y compris les mises à jour nécessaires aux chapitres relatifs à la technologie moderne.

Innover le programme de la RS&DE

Depuis que le gouvernement a annoncé une évaluation globale des programmes fédéraux de R-D dans le budget de 2017, l'ACTI a rencontré plusieurs responsables gouvernementaux pour encourager les entreprises innovantes à se mettre à niveau, à élaborer des mécanismes fondés sur le marché pour orienter les investissements des contribuables dans la R-D et augmenter l'accès au capital risque.

Les défis relevés par l'ACTI comprennent :

- **L'appui à la mise à niveau** : Récompenser les innovateurs qui réussissent en réduisant les réductions de la RS&DE pour les entreprises en expansion.
- **Encourager l'innovation collaborative** : Permettre aux grandes entreprises d'accéder à une partie des crédits inutilisés de la RS&DE pour le financement de R-D avec des PME canadiennes – augmentant ainsi le capital-risque et fournissant un accès aux chaînes d'approvisionnements mondiales.

Encourager les PME à se développer à travers des fusions et acquisitions : Aider à la création d'entreprises compétitives plus importantes en créant des « vacances de la RS&DE » de 3 à 5 ans, de manière à ce que les compagnies fusionnées puissent continuer à avoir accès aux crédits à des taux précédemment offerts à de plus petites entités.

Recommandation du budget de 2019 :

- **Finances Canada et l'ISDE collaborent avec les experts de l'industrie des TIC pour faire progresser les ajustements recommandés à la RS&DE.**

4. La cybersécurité

Les cyberattaques représentent un risque croissant pour notre économie et notre société. La nouvelle Stratégie nationale de cybersécurité annoncée dans le budget de 2018 constitue un bon début, mais il faut plus de détails.

- Charger le Centre canadien pour la cybersécurité de créer un **Tableau consultatif de l'exécutif réunissant le gouvernement et l'industrie**, avec de hauts dirigeants du cyberdomaine dans l'industrie et le gouvernement pour conseiller au sujet de la préparation croissante et de l'innovation dans le cyberdomaine.
- Investir dans le **développement de talents dans le cyberdomaine** et encourager les étudiants à poursuivre des carrières dans le cyberdomaine.
- Financer la recherche, le développement et la commercialisation de nouvelles technologies de cybersécurité, et mettre au point une programmation qui appuie la croissance de l'industrie dans le cyberdomaine pour tirer profit de l'économie mondiale dans le cyberdomaine qui atteint les 100 milliards de dollars.
- Introduire un crédit d'impôt pour les technologies de la cybersécurité destiné principalement aux PME qui recueillent les données des clients; mener une R-D - spécialement financée par les contribuables; fournir des biens et services qui sont importants pour la sécurité physique et économique des Canadiens.

5. Politiques-cadres du marché

Les données sont le moteur de la croissance économique et de la prospérité. Les pays qui encouragent la disponibilité et l'utilisation des données pour le bien de la société et du développement économique prendront les rênes de la 4^e révolution industrielle.

La confiance dans l'économie numérique nécessitera la gestion rationnelle des données, la cybersécurité ainsi que la protection de la propriété intellectuelle et de la vie privée. Il faut trouver un compromis entre la vie privée et l'innovation commerciale. Les nouvelles technologies, particulièrement les solutions du cyberdomaine, peuvent assurer une meilleure protection de la vie privée des Canadiens.

Le gouvernement doit collaborer avec l'industrie. L'adoption des nouvelles technologies sera retardée si l'environnement réglementaire limite la capacité d'innovation des Canadiens dans les applications pratiques des technologies, réduisant de ce fait la compétitivité et diminuant la pertinence du Canada comme acteur mondial.

Recommandation du budget de 2019 :

Dans le cadre de la Stratégie relative aux données, le gouvernement devrait **revoir l'efficacité des lois et règlements du marché** pour veiller à ce que :

- les politiques de la LPRPDE, de la LCAP, sur la PI et du droit d'auteur n'entravent l'innovation;

- les niveaux de financement appropriés soient assurés aux entreprises, particulièrement aux PME, avec un guide de conformité et des outils simples;
- dans les initiatives privées, les codes et normes volontaires soient optimisés et que les outils de réglementation ne soient utilisés qu’au besoin;
- les préoccupations en matière de vie privée et de sécurité des ministères fédéraux par rapport à l’adoption de la technologie soient honnêtement relatées avec des faits;
- le gouvernement mette l’accent sur les lacunes flagrantes : la réforme de *la Loi sur la protection des renseignements personnels*, ainsi que l’inclusion des partis politiques à titre d’entités soumises à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

6. Talent et diversité

Au Canada, le talent est la base du secteur des TIC et des innovations dans tous les secteurs de notre économie. En plus de faire face à la demande de talent prévue dans le domaine des TIC, le Canada a besoin de doubler la mise sur ses points forts en TIC.

Les gens ayant les bonnes compétences en TIC – associées à une expertise en affaires, en technologies complémentaires, en innovation et en leadership – constituent un aimant pour l’investissement. Le Canada peut employer lucrativement une grande partie de sa main-d’œuvre dans les produits et services de la technologie axée sur l’exportation. Ceci peut aider à compenser les impacts perturbateurs de l’automatisation.

Certaines entreprises ont associé la diversité à un manque de compétences des travailleurs laissant entendre qu’en augmentant la participation des groupes sous-représentés – particulièrement les femmes et les immigrants – on pourrait compenser la baisse des inscriptions aux programmes des STIM, réputés être la principale voie des métiers des TIC.

Le Plan pour l’innovation et les compétences dans le budget de 2017 comportait des mesures pour aborder l’opportunité du Canada. Il en faut plus.

Recommandations du budget de 2019 :

Doubler la mise sur l’avantage concurrentiel canadien du talent diversifié en technologie – Objectifs de 2025

- Augmenter le nombre de professionnels des TIC hautement qualifiés employés pour passer de 550 000 (en 2018) à 750 000 (en 2025), en augmentant la croissance moyenne composée de 2,5 à 4,5 % par an.
- Augmenter la proportion de femmes et de Canadiens autochtones employés à titre de TIC hautement qualifiés par 25 % au courant de la même période.

Éléments du budget recommandés :

- Mener des consultations nationales/régionales et un projet de développement de stratégie pour déterminer, prioriser et développer les priorités, stratégies et plans pour l’expansion de la capacité de programmes liés à l’éducation postsecondaire des TIC.
- Collaborer avec l’ACTI au développement d’un programme national et régional de sensibilisation et de compréhension des carrières des TIC sur quatre ans destiné aux enseignants et aux élèves des écoles secondaires.

- Soutenir les recommandations d'apprentissage intégré au travail de la Business/Higher Education Roundtable (BHER) auprès du gouvernement fédéral.
- Consulter les organismes autochtones pour le développement d'une stratégie et d'un plan pour augmenter la participation dans les plans de carrière liés aux TIC.
- Élargir le Programme de stages pratiques pour étudiants pour inclure un financement pour les étudiants étrangers.
- Revoir les pratiques exemplaires canadiennes et mondiales actuelles pour l'utilisation des technologies éducatives pour soutenir le perfectionnement professionnel et les transitions de carrières du Centre des Compétences futures. Le budget est à charge du financement actuel du Centre.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Andre Leduc, vice-président, Relations gouvernementales et politique à l'adresse aleduc@itac.ca; ou Nevin French, vice-président, Politique, à nfrench@itac.ca.

BDC La productivité, ça compte!